

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 13

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Vaud: *Rappel. — Châtiments corporels. — « Les brutalités d'un instituteur ».* — *Avis aux démissionnaires.* — Genève: *Tiens, tiens!* — U. A. E. E.: *Assemblée administrative du 26 février.* — Neuchâtel: *Mises au concours.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : M. Reymond, prof. au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds: *La rythmique à l'école.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

RAPPEL

Le comité central rappelle la réunion des rapporteurs aux conférences de districts qui aura lieu le samedi 10 avril, à 14 h. 30, au restaurant Bock, 1er étage.

Chaque section doit désigner un rapporteur.

Cette rencontre a été organisée à la suite d'un vœu exprimé lors de la dernière assemblée des délégués. M. Mt.

CHATIMENTS CORPORELS

Nous avons tous suivi avec attention les débats qui viennent de se dérouler au tribunal d'Aubonne devant lequel un de nos collègues était cité pour un châtiment corporel infligé à un élève.

Si certains journaux ont fait preuve d'objectivité dans les comptes rendus qu'ils donnèrent de cette affaire, d'autres, nettement tendancieux, ont prouvé l'intention de leurs auteurs d'utiliser à fond une occasion de faire du tort à notre collègue et, par ricochet, à toute la corporation qui se solidarise avec lui.

Mais venons-en au jugement lui-même: le représentant du ministère public avait demandé une peine d'emprisonnement; il nous semble que l'on ne serait pas plus sévère pour un malfaiteur. Bien que le tribunal ait acquitté notre collègue, nous sommes certains que ce réquisitoire extrêmement dur causera du tort au corps enseignant.

Certes, nous souhaitons tous parvenir à affirmer notre autorité en classe sans avoir recours à des actes violents, mais nous demandons que l'on facilite notre tâche et que l'on ne détruise pas dans l'opinion publique et auprès des jeunes le peu de considération qui entoure encore notre profession.

Nous ne relevons pas l'aspect moral de cette affaire qui est très bien exposé dans l'article suivant. M. Mt.

« LES BRUTALITÉS D'UN INSTITUTEUR »

Tel est le titre choisi par un quotidien lausannois pour rendre compte d'une séance de tribunal. Disons mieux, les caractères typographiques étant de taille: pour attirer l'attention d'un public toujours

friand de scandales. C'est évidemment un de nos collègues qui fait les frais de cette histoire.

Regrettable affaire qu'il ne nous appartient certes pas de juger, car, pareille ou ressemblante, elle eût pu tout aussi bien être la nôtre.

Mais l'on ne peut s'empêcher de constater combien ceux qui se font l'écho de l'opinion publique sont injustes. Ce seul titre... brutal comme un coup d'assommoir, n'en est-il pas la preuve ?

Tous, plus ou moins, nous connaissons la situation suivante : un jour, rien ne va. On reprend, on exhorte, on menace. Comme une corde à violon, la patience est tendue, tendue. Et puis, pan ! L'orage éclate. Alors, peut-être, on a dépassé la mesure... Puis, en définitive, quel est le blessé, l'humilié et souvent même, le vaincu ? Cela, si d'autres l'ignorent, nous le savons. La joue ou la fesse aura cessé de brûler que le maître continuera à s'en vouloir, à se sentir découragé, au-dessous de tout, même si l'affaire n'a pas de graves conséquences.

« Les brutalités d'un instituteur »... et voilà l'homme, que dis-je : la profession classée, jugée, de façon simpliste une fois de plus, par un public ignorant tout ou presque de la vie scolaire.

De cette ignorance, peut-être sommes-nous en partie responsables. Bien sûr que nous répugnons à nous raconter nous-mêmes. Mais, lorsqu'on a entendu un collègue parler de ses projets de travail, de ses recherches en vue de leçons, lorsqu'on a pressenti ce désir noble et généreux de communiquer à ses élèves, à tous ses élèves, son goût du beau, du vrai — désir qui se heurte à tant d'obstacles — quand on l'a entendu, ce maître, parler de ses espoirs devant la moindre lueur chez un déshérité, on demeure consterné à la pensée que cette face-là de la profession restera dans l'ombre !

Ne peut-on donc redresser un tort qu'en en commettant un autre ?

Le pays manque de maîtres, on bat le rappel. C'est bien, mais ce qu'il faudrait, avant tout, c'est revaloriser notre profession. Je ne crois pas qu'il suffise pour cela de donner à l'instituteur une très bonne situation matérielle. Il faut que le maître se sente compris, estimé, appuyé dans son œuvre.

Yv. L.

AVIS AUX DÉMISSIONNAIRES

Nous rappelons, à l'intention des collègues qui se retirent de la S.P.V., que selon nos statuts (article 13), toute démission doit être annoncée 6 mois à l'avance, par écrit.

Il paraît que cela est conforme aux indications du code civil ; le fameux « amour des lois » que tout Vaudois porte en lui fera admettre ce règlement qui peut sembler excessif.

Le Comité considère donc que les membres qui annoncent leur démission maintenant ne quitteront effectivement la S.P.V. qu'au 31 décembre 1948. La cotisation pour 1948 est due par ces collègues, l'assurance responsabilité civile fonctionne encore pour eux et le journal continuera à leur être adressé.

M. Mt.

GENÈVE**TIENS, TIENS !!**

Tout le monde sait que nos collègues de l'enseignement secondaire ont refusé de prendre sur leur temps libre les heures consacrées à la correction des épreuves dites d'orientation. Ce qu'on sait moins, c'est qu'au cours des entretiens qu'ils eurent à ce sujet au Département, il leur fut répondu que c'était à la suite d'une démarche des instituteurs primaires que la correction se faisait en dehors des heures de classe !!

Nos collègues de l'enseignement secondaire doivent savoir que jamais l'U.I.G. n'a entrepris de démarches dans ce sens. Reste le Syndicat Confidentiel de l'Enseignement, mais nous serions tout de même surpris que le Département prenne pour l'opinion générale du corps enseignant, celle des quelques membres du dernier carré des dissidents de l'U.I.G.

De nombreuses critiques ont été émises de notre côté à propos des critères de correction employés l'an dernier (nombre de points, etc.) comme à propos des questions, et de la longueur des séances de correction. Mais de là à dire que nous cherchons du travail à domicile il y a un pas !

Nous suivons avec intérêt l'action de nos collègues secondaires, en regrettant qu'ils ne nous aient pas fait part de leurs intentions avant de les mettre à exécution (il existe pourtant une Fédération du Corps Enseignant si je ne m'abuse). Nous n'avons pour l'instant pas pris de décision au sujet des corrections, mais il suffirait qu'on persistât à nous attribuer la responsabilité d'une décision où nous ne sommes pour rien, pour que nous « reconsidérions notre attitude ». Nous ne reculons ni les uns ni les autres devant un surcroît de besogne, mais outre que, quand nous acceptons de nous charger d'un travail supplémentaire, c'est que nous en reconnaissons l'utilité, il faut bien dire que les conditions de traitement, entre autres, ne sont pas encore telles que tout surcroît de travail imposé apparaisse comme allant de soi.

Nous avons en plus du travail de nos collègues secondaires une série de besognes administratives, nous devons nous maintenir au courant non pas dans une ou deux branches, mais dans une demi-douzaine au minimum. Les questions de discipline présentent un tout autre aspect chez nous qu'au degré secondaire. Nous n'avons cependant pas protesté contre l'obligation de corriger les épreuves d'orientation pendant un temps dont nous savons abondamment que faire. Le moins est qu'on ne s'autorise pas de la bonne volonté manifestée pour nous faire jouer le rôle de l'éléphant apprivoisé.

Matile.

UNION AMICALE DES ECOLES ENFANTINES

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE DU 26 FÉVRIER 1948, AU MIRADOR

Madame Cullaz, qui préside l'assemblée, souhaite une cordiale bienvenue aux invitées présentes : Mlle Jaccard, présidente de l'Association des maîtresses enfantines vaudoises, Mme Coeytaux, déléguée de l'U.I.G.

dames. Les autres délégués nous rejoindront plus tard, à l'issue des assemblées des U.I.G. dames et messieurs

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée administrative de 1947, nous entendons le rapport présidentiel. Combien Mme Grangier a pris sa tâche à cœur ! Quel travail accompli, que d'heures et de soirées consacrées à la cause commune ! Son rapport, complet et clair, nous a vivement intéressées. Relevons, entre autres, le rappel de la création d'une « Permanence » où chacun peut demander des renseignements et où les trois présidents se rencontrent régulièrement, les bons rapports entretenus avec le Département, le projet d'une commission paritaire.

Madame Cullaz remercie de tout cœur Madame Grangier et nous entendons successivement les rapports de la trésorière, des vérificatrices des comptes, de Mlle Laplanche (Cartel d'hygiène sociale et morale), de Mlle Léger (déléguée à la C. I. A.).

Puis Mme Chapalay nous donne des nouvelles de la commission de presse : on attend des articles.

Enfin, Mme Soguel nous résume la première séance de la Conférence de l'Instruction publique ; les sujets à l'étude sont l'âge d'admission scolaire et les difficultés du recrutement du corps enseignant.

Décision est prise ensuite de laisser fixée à 15 francs la cotisation annuelle.

Mme Grangier nous annonce que notre filleul, Pascal Rusca, n'a plus besoin de notre aide ; nous chercherons un nouveau petit protégé, et c'est Mlle Filliettaz qui se charge de récolter les cotisations.

Mme Cullaz nous donne connaissance d'une proposition individuelle de Mme Durand-Chuit concernant les effectifs trop chargés et les difficultés du recrutement ; merci à cette collègue de son initiative, elle fera l'objet d'une prochaine séance du comité.

Après le thé, nous entendons avec plaisir les différents délégués : Mlle Jaccard, M. Rothen (collègue jurassien), M. Comte (instituteur de l'Ain), M. Pulver (de la S. P. R.), M. Matile (de l'U. I. G.).

M. Dunand rappelle le cours de travaux manuels de cet été, à Genève, et nous prie de lui signaler des logements éventuels.

Messieurs Neuenschwander et Gaudin nous apportent aussi leurs encouragements et la séance est levée à 17 h. 30.

I. R.

NEUCHÂTEL

MISES AU CONCOURS

Enges. Poste d'instituteur.

Les Geneveys-sur-Coffrane. Poste d'institutrice.

Montmollin. Poste d'institutrice.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1948-1949.

Délai des inscriptions : 7 avril 1948.

Bevaix. Poste d'instituteur.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1948-1949.

Délai des inscriptions : 10 avril 1948.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA RYTHMIQUE A L'ÉCOLE

Au début de décembre passé, j'ai été appelée à développer ce sujet devant le corps enseignant des trois premiers degrés du Jura bernois.

Plusieurs des participants ayant exprimé le désir de pouvoir lire mes notes, l'Éducateur a bien voulu se charger d'en faire paraître le résumé suivant.

Buts de la rythmique

La rythmique est l'œuvre d'Emile Jaques-Dalcroze, un musicien que les problèmes de la pédagogie ont toujours passionné. C'est donc l'œuvre d'un artiste et d'un pédagogue.

Il dit : « Les rythmes musicaux sont le reflet de nos rythmes naturels instinctifs » (sauts, course, bonds, élans, etc.). Donc : Si nous éprouvons de la difficulté à exécuter un rythme musical, c'est que quelque chose fonctionne mal en nous. Par conséquent, il faut commencer par sensibiliser, ordonner, éduquer nos rythmes instinctifs.

Par conséquent aussi, cette rythmique, partie de la musique, est dorénavant destinée à équilibrer tous ceux d'entre nous qui ne sont pas parfaitement « harmonisés... » c'est-à-dire à peu près tout le monde ! Elle se propose d'éduquer notre sensibilité, nos facultés intellectuelles, notre système nerveux. C'est une expérience personnelle, faisant appel à toutes nos facultés. Elle est — dit encore Jaques-Dalcroze — une éducation « par » et « pour » le rythme.

Parmi les milliers d'exercices que les maîtres de rythmique font faire à leurs élèves, je ne vous en suggère ici qu'un tout petit nombre. La raison en est simple : il est impossible d'enseigner intégralement la rythmique si l'on n'a pas fait les études spéciales, longues et difficiles qu'elle nécessite. Je ne puis donc pas vous proposer de faire faire, véritablement, de la rythmique dans vos classes ; mais je crois que je peux vous être utile en vous indiquant certains exercices simples qui vous feront comprendre son esprit, et qui vous permettront de vous en « inspirer ». Cet esprit, ce principe, c'est : *l'expérience personnelle au moyen du mouvement rythmé.*

Passons rapidement en revue différents domaines ou certaines circonstances dans lesquelles la rythmique peut être appliquée à l'École. Il est bien difficile d'établir des cloisons étanches entre nos diverses facultés ; aussi, mon classement est forcément approximatif.

(La rythmique est basée sur la musique ; mais les exercices suivants peuvent tous être faits sans l'aide du piano ou du violon. Il suffira de chanter ou de frapper dans les mains ou sur un tambourin.)

* * *

Quand les enfants sont agités, nerveux, incapables de se concentrer

1. Il faut, avant tout, les détendre, les empêcher de se crispier. Puis, s'efforcer de les calmer afin de pouvoir ensuite fixer leur attention.

Leur raconter une histoire, même une histoire « calmante » ne suffit pas toujours : faisons-la *mimer* : leur imagination, leur système nerveux, leur sensibilité, leurs muscles, tout en eux sera imprégné de calme.

Les enfants sont debout, bras tendus de côté, jambes raidies : c'est le polichinelle en bois, dont les membres sont maintenus avec des ficelles. Elles craquent l'une après l'autre (bras droit, bras gauche, tête, dos, jambes). Les enfants sont par terre, inertes. Le maître vérifie. Reconstituer les polichinelles, rapidement.

2. Maman a mal à la tête : portons-lui de la tisane, doucement sans renverser la tasse. Les enfants défilent, deux par deux, sur la pointe des pieds, et sans bruit malgré leurs gros souliers. Le maître veille à ce qu'ils ne se raidissent pas en tâchant de marcher doucement.

Ou encore : lors d'une rentrée tardive, évitons de réveiller les voisins. (Le maître frappe doucement dans ses mains ou chante, afin que tous les enfants suivent le même tempo.)

3. Concours de marche sans bruit.

4. Bercer sa poupée en lui chantant une chanson douce. La coucher, sortir de la chambre sur la pointe des pieds.

5. Les aveugles : Tous les enfants, sauf un, ferment les yeux, une main sur ces yeux fermés. Le « voyant » va où il veut, sur la pointe des pieds. Il s'arrête et crie : « Ici ! » Les aveugles, de leur main libre, montrent d'où vient le son. Quand le maître dit : « Ouvrez ! » les enfants vérifient.

Même exercice avec deux « voyants », appelant successivement.

Variante : Les enfants se dirigent sans bruit vers la voix qu'ils viennent d'entendre.

6. Timbres : Les yeux fermés, les enfants reconnaissent différents sons, différents bruits : balle jetée à terre, son chanté ou joué sur un instrument quelconque, coup frappé avec une règle, etc.

7. Marcher dans la neige, dans la mousse. Un rythme imposé aidera à être précis. Le maître propose : • • • • ◯ — tout le monde cherche un texte pouvant se greffer sur ce rythme. Puis on essaie de chanter ce texte. Les paroles suggèrent la nuance, la courbe de la mélodie.

Exemple d'une phrase cherchée en commun avec des enfants de 7 ans :

Marchons dans la mousse) Prenons ce sentier Tout est si tranquille) On n'entend plus rien

8. Les enfants se promènent. Une fée frappe légèrement de sa baguette l'épaule d'un enfant qui, lentement, s'agenouille et feint de s'endormir. D'autres enfants sont ainsi touchés puis la fée fait lentement


un grand geste qui immobilise tout le monde. On ne doit plus rien entendre jusqu'à ce que la fée frappe par terre avec sa baguette. (Vérifier si les enfants sont absolument détendus.)

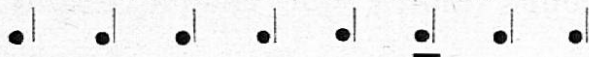
9. *Bruits à distinguer* : Les yeux fermés, écouter tous les bruits possibles. Quand le maître le demande, ouvrir les yeux et nommer tout ce qui a été entendu (chien qui aboyait, porte qui frappait, personne qui toussait, etc.).

Dès que les enfants sont calmés, entreprendre le travail projeté ; il est alors possible de faire appel à l'attention et d'exiger un effort.

Quand les enfants sont mous, inertes. Il s'agit de les stimuler.

1. Le maître ponctue la marche en frappant sur le tambourin ou dans ses mains, ou encore en chantant. (Les frappements seront secs, mais légers.) Dès que le maître s'arrête, les enfants s'immobilisent ; puis, avec les frappements, ils reprennent la marche.

2. Même genre d'exercice, mais au lieu de s'interrompre, le maître frappe :  qui doit signifier : « levons les bras », ce que les enfants font aussitôt. (Bras levés très haut.)

3. Cette fois, le maître va accentuer un frappé : par exemple :  Les enfants réagissent aussitôt en faisant une pirouette.

4. Si le maître frappe un coup ailleurs que dans ses mains ou sur son tambourin — (sur son pupitre, par exemple) — les enfants réagiront en se baissant rapidement.

5. *Concours* : Le maître peut ordonner, combiner ces différents ordres à son gré. Il faut que les enfants réagissent instantanément. Celui qui se trompe ou qui hésite se retire du jeu. L'enfant qui reste le dernier est le champion.

6. Les enfants marchent très bien, chacun où il veut (genoux un peu levés, pieds bien tendus en avant). Si le maître frappe fort, rapidement les enfants doivent former un cercle et se donner la main. Le maître demande : « Allez » ! et les enfants se baissent, se relèvent, se baissent encore, se relèvent. Puis ils repartent dans toutes les directions.

7. Une complication : le maître, au lieu de frapper fort et de laisser les enfants se placer librement, crie : « 1 ! 2 ! 3 ! ». A l'annonce du mot : « 3 », les enfants doivent être placés en cercle.

8. Les enfants sont groupés 2 par 2. Ils se quittent, et chacun se promène où il veut (marche toujours ponctuée par le maître). S'ils entendent : « Hop » ! ils courent vers leur partenaire. Réunis, ils font la *bascule* : se tenant par les mains, bras bien tendus, pieds réunis, le No 1 plonge, et quand il se relève, c'est le No 2 qui plonge.

9. Grouper les enfants en plusieurs cercles de 4, 5, 6 enfants. Chaque cercle est numéroté (cercle 1 ; cercle 2, etc.). Les enfants se quittent, allant chacun où il veut. Le maître appelle : « cercle 3 » ! et aussitôt ceux qui le composent se joignent au centre de la salle et lèvent leurs bras, tandis que les autres enfants s'agenouillent là où ils sont. (Jeu du roi, si l'on veut.)

10. 2 cercles (de 6 enfants, par ex.). Chaque enfant porte un numéro. Les cercles tournent régulièrement. Le maître appelle : « 6 », par exemple. Les 2 enfants portant ce numéro échangent leurs places (jeu des visites).

On peut compliquer l'exercice en exigeant que les échanges se fassent au moyen de 6 ou 8 pas en courant, ou 4 galops comme les petits chevaux. (L'arrivée est marquée par un frappé, afin d'obtenir de la précision.)

Quand les enfants observent mal :

1. Un enfant s'avance. Plusieurs de ses camarades vont dire, au moyen d'une phrase correcte, ce qu'ils voient en lui : « Il a les yeux bruns », « Ses ongles sont tout propres », etc. Puis, au lieu de parler, on chante, chacun inventant un fragment de mélodie.

2. L'écho : le maître propose de courts motifs que chaque enfant (ou groupe d'enfants) doit répéter. Ex. :




Comme aucun exercice ne peut se faire sans attention ou si les enfants observent mal, je n'en fais pas un chapitre spécial. Voici encore un type d'exercice que les maîtres peuvent abondamment développer et exploiter :

3. Une file de 8 à 12 enfants circule sous la conduite d'un petit chef. Quand il crie : « Halte » ! tout le monde s'arrête et tâche d'imiter un grand geste que le chef aura proposé. Changer de chef.

Pour la mémoire, je ne fais pas de chapitre spécial, non plus : dans la plupart des exercices qui vont suivre, il est fait appel à cette précieuse faculté, sans laquelle les plus beaux dons restent presque stériles.

Quand les enfants manquent de précision, de décision, de minutie :

Il faut obtenir d'eux des arrivées, des départs, des mouvements nets, et faits exactement au moment où ils sont demandés.

Inverse : le maître frappe  et les enfants trouvent un texte qui s'y adapte. Par ex. : « Viens avec moi. — Dans la forêt. — Nous chercherons. — Des champignons, etc... » (Voir aussi chapitre « agitation », ex. 7).




Imagination sonore : Chanter ensuite ce texte, ou tout autre texte. Si les paroles choisies sont suffisamment suggestives, les enfants seront tentés d'y adapter des mélodies plus expressives.


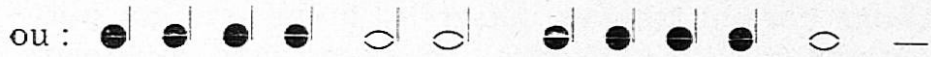
* * *

« Expérimenter au moyen du mouvement rythmé », ce principe — qui est à la base de la rythmique — peut parfois être appliqué directement à l'étude de certaines disciplines. Je vais en proposer quelques exemples, assez peu nombreux, laissant aux maîtres le soin d'en trouver d'autres.

En gymnastique :

Il y aurait bien des enrichissements possibles dans ce domaine : grandeur et intensité des mouvements proportionnés à toutes les nuances de tempo et d'intensité ; possibilité de « rythmer » les mouvements (et je parle bien de « rythme » et non seulement de « mesure ») ; gymnastique non uniquement musculaire, mais encore du système nerveux (ce qui, remarquons-le, est en voie de réalisation : si l'on consulte le manuel fédéral de gymnastique, on ne peut être que réjoui des progrès qui s'accomplissent dans ce domaine). Il faudrait, pour bien faire, un maître spécial de rythmique, qui soit en même temps un professionnel de la gymnastique. Toutefois, certaines tentatives peuvent être faites par les maîtres d'école. A titre d'exemples, voici quelques suggestions :

1. *Mouvements du torse et des bras* : Gestes de sonner une grosse cloche : grands mouvements de tout le corps. Sonner une cloche moyenne : mouvements moins grands ; sonner une clochette : gestes du bras seul. — Grosse cloche =  ; cloche moyenne =  ; clochette =  —

On peut créer des rythmes :  —
ou :  —

On peut aussi faire alterner 3 groupes qui ne travaillent que lorsqu'ils ont reconnu la durée (ronde, blanche ou noire) qui leur a été attribuée.

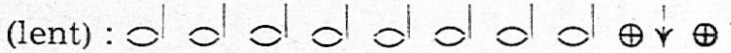
2. *Course et saut* : Déterminer le nombre de pas qui précèdent et suivent le saut (le maître frappe son rythme plusieurs fois, et les enfants l'imitent, d'abord en frappant aussi, puis en courant). Par exemple : (vite)

 —

Chacun court à son tour, ou un groupe après l'autre.

3. *Marche, tenue* : Les enfants font le geste de marcher en portant une cruche remplie sur la tête (corps très droit, coudes tirés en arrière). Marcher dans les hautes herbes (afin de lever un peu les genoux). Bien poser le pied.

Faire 8 pas, puis s'agenouiller sans bouger le torse et les bras ; se relever de même.

(lent) :  — id. en 2 groupes, l'un marchant tandis que l'autre se baisse et se relève.

Ensuite, même exercice sans placer les bras au-dessus de la tête, mais en conservant la bonne position du buste.

Etc., etc.

En arithmétique :

Rappelons qu'il s'agit d'enseigner *simultanément* :

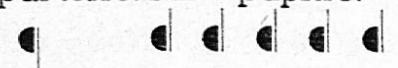
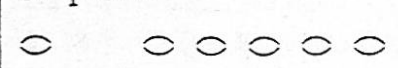

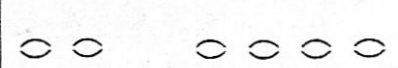
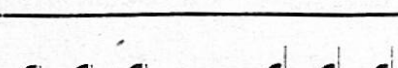
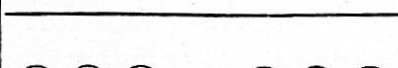
1. La connaissance des nombres ;
2. Leurs noms ;
3. Leur figuration graphique au moyen des chiffres ;
4. Leurs décompositions qui doivent préparer à l'addition et à la soustraction.

L'expérience corporelle de ces notions aidera à les rendre vivantes.

Exemples : Exercices se rapportant au nombre 6.



Il s'agit donc de rendre sensible que : 1 plus 5 ; 2 plus 4 ; 3 plus 3 ; 4 plus 2 ; 5 plus 1 égalent 6. — Il faut aussi savoir quels sont les chiffres (signes graphiques) qui figurent ces nombres.

1. *Exercice du boulier vivant* : Un groupe d'enfants reste assis, tandis que 6 enfants se placent en ligne devant la classe. Les enfants assis ont tous des papiers sur lesquels sont dessinés les chiffres. Le maître frappe régulièrement : le 1er coup par terre, les autres coups sur son pupitre (par exemple). Les 6 enfants en ligne se placent d'après ces frappés ; le reste de la classe montre, d'une main les 2 papiers représentant les décompositions ; de l'autre, le chiffre 6.

<i>Le maître :</i>	<i>Le boulier vivant :</i>	<i>Le reste de la classe :</i>
a) : Il frappe : par terre. Sur le pupitre. 	Se place : 	main droite : 1 — 5 main gauche : 6 —
b) : 		m. dr. 2—4 m. g. 6
c) : 		m. dr. 3—3 m. g. 6
etc.		





Exercice « réciproque » : c'est un enfant qui place à son gré ses camarades du boulier. Toute la classe frappe (avec le pied pour les enfants qui sont à leur gauche, avec leurs mains pour ceux qui sont à leur droite).

Par exemple :

pieds : 
 mains : 

2. Les enfants répètent volontiers : « 3 fois 2 = 6 » et « 2 fois 3 = 6 ». Mais ont-ils toujours « senti » que : 3 fois 2, c'est 2 + 2 + 2 ? et que : 2 fois 3, c'est 3 + 3 ? — Il faut arriver, non seulement à ce qu'ils expriment ces notions, mais surtout à ce qu'ils les « éprouvent ». (Jacques-Dalcroze : « Il faut pouvoir dire, non : « je sais », mais : « j'éprouve »).

Dans notre cas, les enfants doivent sentir qu'avec 2 fois 3, ils sont en présence de 2 groupes de 3, et qu'avec 3 fois 2, ils ont 3 groupes de 2. — 2 groupes de 3, ce sont 2 grands groupes ; 3 groupes de 2, ce sont 3 petits groupes.





Applications : a) 6 enfants forment un cercle. Le maître frappe . Les enfants marchent en rond, en frappant plus fort sur le temps 1. Si le maître frappe :  les enfants forment 2 cercles de 3 et marchent en accentuant 1 pas sur 3. Si le maître frappe : , les enfants se mettent 2 par 2 et marchent en accentuant 1 pas sur 2. Si le maître frappe :  chaque enfant va seul, où il veut.



1 fois 6	2 fois 3
3 fois 2	6 fois 1

b) La proposition frappée est faite par un enfant (beaucoup plus difficile).



3. Jusqu'ici, nous avons marqué les éléments constitutifs des groupements (les sous-multiples). Il faut passer maintenant à la sensation globale du groupement. (Je traduis en langage musical : Nous avons :


 et : , etc. Nous devons arriver à :  et : .

Deux fois 3 ou  : faisons un geste en deux mouvements assez amples : sonner une cloche (ou râtelier) : 1^{re}  = tirer la cloche, 2^{me}  = la laisser remonter. Trois fois 2 ou  : faisons un geste en 3 mouvements plus petits : ramasser 2 pommes et

les poser dans un panier. — Le maître frappe soit :  , soit :  à son gré, et les enfants répondent par les mouvements adéquats. Mais attention ! le maître doit constamment « penser » les sous-multiples, sinon il aura tendance à établir le rapport simple 2 à 4, au lieu du rapport difficile 2 à 3.

Il frappe :  ou 

Il pense :  ou  (et non :

 et ).



(L'exercice « réciproque » — dans lequel un enfant tiendrait le rôle du maître — est ici beaucoup trop difficile.)

En s'inspirant des expériences précédentes, les maîtres peuvent combiner bien des exercices concernant la soustraction, la division, etc.

En musique,

la rythmique peut apporter beaucoup plus qu'une simple contribution : elle est à la base des études musicales. — Il serait facile d'établir un plan général d'éducation musicale sur la base de la rythmique, mais je tiens à me limiter à mon sujet : La rythmique à l'Ecole — et même aux premiers degrés. C'est, du reste, la partie la plus passionnante, car de bonnes bases sont la chose la plus difficile et la plus délicate à choisir.

La musique est un langage, que nous comprenons à la fois par notre sensibilité et par notre intelligence. Voulons-nous initier un petit enfant au langage verbal ? Nous commençons par le faire parler ; nous le mettons pratiquement en contact avec les éléments du langage. Peu à peu, nous analysons ces éléments ; nous lui faisons sentir les *fonctions* des mots dont il se sert. Nous procéderons de la même manière en musique : nous ferons chanter les enfants ; nous exigerons qu'ils nous écoutent, qu'ils s'écoutent, qu'ils prennent garde au timbre de leur voix, qu'ils développent leur sensibilité. (En passant, je me permets de répéter qu'il ne faut pas se lasser d'être patient avec ceux dont la voix est mauvaise : je ne connais pas de cas où un « bourdon », le pire soit-il, ne soit arrivé à bien chanter). Ensuite, mais ensuite seulement, nous extrairons de ces chansons les éléments qui les constituent ; puis, comme pour le langage verbal, nous analyserons les *fonctions* principales des sons. Nous donnerons donc *quelques notions fondamentales* — très peu nombreuses —, *suffisamment simples pour être assimilées, et rigoureusement exactes pour pouvoir être développées plus tard.* (Je m'explique par un exemple : lequel d'entre nous est-il capable de « penser » aussi facilement en Fa dièse ou en Ré bémol qu'en Do ? et pourtant, il le faudrait — la musique que nous aimons n'est pas qu'en Do —, et cela nous serait possible si nous n'avions pas été « marqués » par ce maudit ton de Do pendant toute notre enfance et toute notre jeunesse, pendant les belles années où notre sensibilité était la plus fraîche !)

Dans le domaine de la musique — qui est celui que je connais le mieux —, je ne vous suggérerai pas des exercices glanés ici et là, comme pour les disciplines dont j'ai parlé précédemment. Je vous propose plutôt — très résumé — un petit plan de travail pour les débuts.

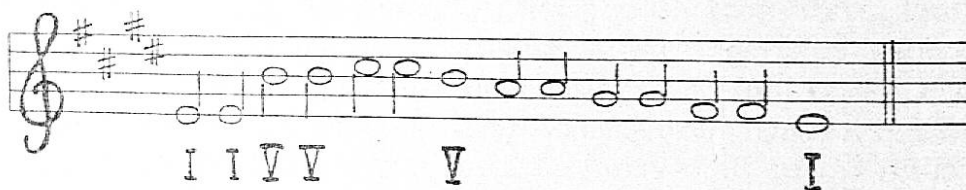
Un exemple l'illustrera. (Je me permets de reproduire presque textuellement des leçons que j'ai données dans des premiers degrés de l'École primaire ; les enfants appartiennent surtout à des milieux populaires — quartiers du centre de la ville —. Il ne s'agit donc en aucun cas de classes sélectionnées, bien au contraire, ni de classes à effectifs restreints).

Les enfants ont appris beaucoup de chansons. Choisissons-en une qui contienne certains éléments essentiels à leur future culture musicale :

1. Les fonctions tonales.

Il faut éviter à tout prix de confondre la *fonction* avec le *nom propre* : une gamme, c'est une succession de degrés (les degrés de l'échelle sonore) ayant chacun leur couleur, leur rôle propre : ainsi, le 1er degré produit une sensation de stabilité, d'aboutissement. L'échelle peut être placée à n'importe quelle hauteur dans la série des sons : on peut mettre le 1er échelon en face du « ré » (et alors ce sera le « ré » qui procurera l'impression de stabilité dont je parlais tout à l'heure) ; on peut le mettre en face du « sol », etc. — La toute première chose à faire, c'est de rendre les enfants sensibles à ces fonctions diverses et essentielles : ils devront reconnaître au passage les degrés 1 et 5, plus tard, le 4. Ensuite seulement, nous les mettrons en contact avec les notes chargées de chanter ces fonctions.

Nous choisissons : « Quand 3 poules vont au champ ».



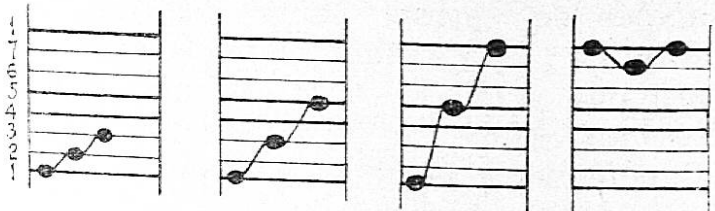
Les appuis essentiels se font sur le degré 5 : « Quand 3 poules... champ » ; et sur le degré 1 : « ... va devant » (dominante-tonique).

a) nous mimons la chanson ;

b) nous dessinons l'échelle de 8 degrés au tableau noir et dans les cahiers ;

c) nous faisons des jeux sur l'échelle : la poule apprend à ses poussins à y monter, à en descendre. Chaque poussin (elle en a peut-être 4, 5 ou 6) y fait un trajet qui lui est propre : même nombre de pas, mais mélodies différentes. Nous les chantons, en nommant les degrés uniquement.

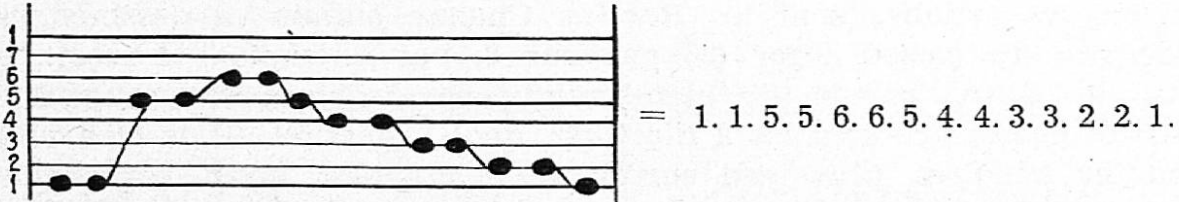
Par exemple :



d) le maître chante (sur « a ») l'une ou l'autre de ces mélodies ; les enfants doivent les identifier. (C'est « Noiraude », etc.)

Plus tard, augmenter le nombre de notes des mélodies : 5 notes, par exemple. Mais ne faire de sauts mélodiques que pour atteindre 1, 5 ou 8 ; les autres degrés seront atteints par degrés conjoints (ex. 1. 8. 5. 6. 5 ou : 5. 1. 2. 3. 1).

e) nous revenons à notre chant et en cherchons les degrés, c.-à-d.



f) les échelons seront maintenant représentés par autant de papiers, qui porteront chacun un chiffre : posons-les à terre, et montrons les numéros tout en chantant.

2. *Le nom des notes* peut intervenir maintenant. « Qu'est-ce qui vient après « mi », avant « la » ? etc.

3. Et enfin, c'est le moment d'unir les fonctions (représentées par les degrés) *aux noms des notes*.

Jusqu'ici, nous avons donc chanté uniquement en nommant les degrés : 1, 1, 5, 5, 6, 6, 5, etc. Maintenant, nous allons chanter dans n'importe quelle gamme, avec le nom des notes — mais en négligeant, cela va sans dire, de mentionner dès le début les dièses ou les bémols. Ces notions s'intégreront facilement plus tard, à la condition de ne pas séjourner longtemps sur une seule gamme, au commencement des études : c'est de toute importance, afin que l'impression de stabilité créée par la tonique ne s'identifie pas avec un seul nom de note, au détriment des autres. (Rendons-nous compte que, si nous, adultes, nous avons quelque peine à penser dans toutes les gammes, c'est parce que nous avons été « marqués » dans notre enfance par la toute-puissante gamme de Do ; les enfants, ne sachant rien, n'ont rien à effacer ; ils n'ont pas plus de difficulté à nommer la tonique « ré » ou « si » qu'à la nommer « do ».)

Posons par terre nos 8 papiers portant les 8 premiers chiffres. D'autre part, 14 enfants ont chacun un autre papier portant, deux à deux les sept noms des notes (il y a 2 Do, 2 Ré, 2 Mi, etc.).

Le maître demande : « Formez la gamme de Mi ! » Aussitôt, les deux enfants dont les papiers portent « mi » se placent en face des degrés 1 (aux deux extrémités de l'échelle) ; un des « fa » se met à côté du No 2 ; un des « sol », à côté du No 3, etc.

Et nous chantons : Mi, mi, si, si, do, do, si... etc.

Aussitôt après, le maître demande la gamme de « sol », par exemple. Les enfants doivent changer de place : ce seront les 2 « sol » qui se placeront en face du No 1 ; un des « la », en face du No 2, etc. Ne pas se lasser de répéter que : *chaque note peut être le chef d'une gamme* » (la tonique).

Remarque importante : Si l'on n'a ni piano, ni violon, il faut prendre

le ton exact au moyen du diapason ; on en trouve ayant la forme d'un petit sifflet. En aucun cas, il ne faut chanter une note à n'importe quelle hauteur, comme certaines personnes se le permettent.

4. *Rythme* : « Quand 3 poules vont au *champ*, la première va devant. »

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Les enfants chantent en marchant (les pas sont indiqués par les astérisques). Leur faire constater qu'il faut 2 pas sur « champ » et sur « (de) devant ». Ces longues syllabes sont les *Rondes*. Chaque enfant va dessiner une ronde sur un carton léger (20 cm. sur 8, par exemple). Il reçoit, en outre, un autre carton de même dimension, qu'il doit partager en 2 parties égales : ce sont les 2 *Blanches*, qu'il y dessine. (Plus tard viendront les 4 noires, plus tard encore, les 8 croches ; enfin, les silences correspondants, au verso de chaque valeur.) Je vous renvoie aux chapitres « précision », « imagination », « gymnastique » ; vous y trouverez des exercices visant au développement du sens rythmique.

Matériel : Les institutrices des classes dont je m'occupe m'ont admirablement secondée : à peine avions-nous parlé d'échelle que, la leçon suivante, l'une d'elles avait confectionné avec des lattes de bois, une grande échelle (1.50 m. environ), dont les échelons principaux (1, 5, 4) étaient coloriés. Les enfants doivent se baisser pour toucher le 1er échelon ; ils doivent lever les bras pour atteindre le 8e : ils « sentent » donc les hauteurs respectives. — L'autre institutrice a fait dessiner, puis découper par chaque enfant, sur du papier fort, une petite échelle (12 cm. sur 6 environ), qu'ils ont enduite de silicate afin de lui donner plus de consistance. Dans leurs cahiers, de haut en bas, un nom de note sur chaque ligne : la petite échelle est placée à une hauteur quelconque et les enfants voient immédiatement que chaque note peut avoir, à volonté, toutes les fonctions. Des poules et des poussins (dont le cou est articulé !) ont également vu le jour ! De même, des signes mobiles représentant les rondes, blanches, noires (leurs dimensions sont proportionnelles à leurs durées) qui doivent précéder l'écriture des signes musicaux, et sont posés sur la petite échelle dont il est parlé ci-dessus. De sorte qu'on voit en même temps : la gamme dans laquelle la chanson est chantée et la durée des sons.

Bien entendu, il faudra arriver peu à peu à l'abstraction : le matériel, si utile au début, deviendra inutile.

Pour ceux d'entre vous qui ont un piano dans leur classe, je signale les « marches rythmiques » de Jaques-Dalcroze ; les petites marches de Nelly Schinz, dans « Perlimpinpin » sont très jolies.

... Je me borne à ces quelques suggestions, si incomplètes, et qui ne peuvent donner de la Rythmique de Jaques-Dalcroze qu'un aperçu trop schématique, et, par conséquent, appauvri — donc un peu faussé.

De plus, la rythmique, c'est une expérience personnelle ; on ne la comprend vraiment qu'en en faisant soi-même : les instituteurs et les institutrices qui l'ont pratiquée le savent bien. Toutefois, si ces quelques renseignements donnent à certains d'entre vous le désir d'en savoir davantage, je me ferai un plaisir de leur répondre, et, si possible, de les aider.

M. Reymond, prof. au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds.

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne - Tél. 2 22 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce.
Raccordement à toutes les classes

Bachots, Matu., Polytechnicum

Enseignements par petites classes

Dir. Prof. J. M. Jomini



Salles pour
banquets
et sociétés
Stamm S P V

A. Fehr
& G. Eisenwein

Un bon cigare
de l'industrie romande

Cigare de Monthey

fort et léger

DE LAVALLAZ & Cie S.A., MONTHEY

RESTAURANT SANS ALCOOL DE PLAINPALAIS

6, rue de Saussure (Anc. Taverne)
A côté du Bâtiment électoral

Genève

Tél. 5 05 33 Mme Vve Jornod, prop.

Menus soignés - Service à la carte

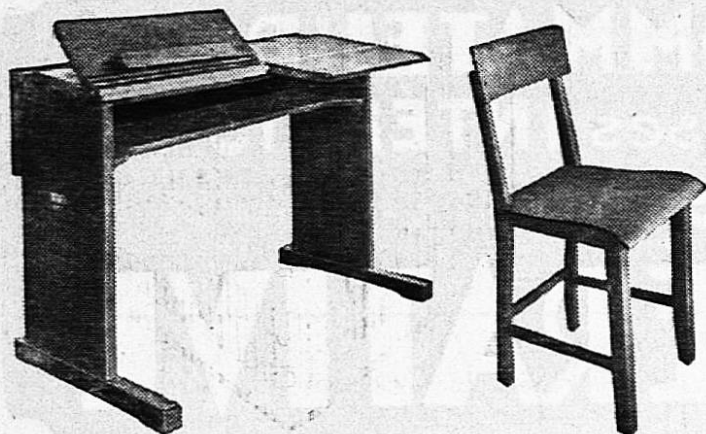
Prix modérés

*Désirons placer notre fille, qui
fréquente l'école normale de Berne,
dans famille de langue française.
En échange, invitons la jeune fille
de cette famille à passer ses*

vacances

*avec nous, du 3 au 18 avril à
Krattigen (lac de Thoune).*

*S'adresser à M. E. Bühlmann,
instituteur, Berne, Seidenweg 65.*



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92 09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

TR

SIMMEN + CIE

Meubles + Décoration

Rue de Bourg 47, 49

LAUSANNE



*Elégant
et solide*

50% d'escompte
aux instituteurs

A. BRAISSANT

MESURE ET CONFECTION
PLACE ST-FRANÇOIS 5 (ENTRESOL)
(Maison Manuel)

LAUSANNE

Doublez

l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf!

Service rapide et soigné!

Prix avantageux!

Teintureries Morat
Lyonnaise Réunies S.A.

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85